

Commune d'EYRANS

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-deux mars, à dix-neuf heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le 14 mars deux mil treize.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard BAILAN, Maire,
Mme Rose-Marie BOISSON, M. Pierre MAURIN, M. Gérard LEFAURE, M. Michel FORESTIER,
M. Pascal GARRYT, M. Clotaire PALACIN, M. Jacques MIARA, Mme Arlette JULIEN,
Mme Danielle PETIT, M. Philippe ROUSSET.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Dominique BLANCHET, Mme Michelle LORTEAU, Mme Dominique HOURDEBAIGT.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Rose-Marie BOISSON

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 13 février 2013

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente séance.

2 – RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR EXERCER LES FONCTIONS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2^E CLASSE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent afin de palier au départ d'un Adjoint Administratif Territorial de 2^e classe pour une durée hebdomadaire d'emploi de 28 heures à compter du 25 mars 2013.

L'Agent recruté comme Adjoint Administratif Territorial de 2^e classe, percevra une rémunération calculée par référence à l'indice brut 297 indice majoré 309 depuis le 01/01/2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré :

- *Accepte le recrutement d'un agent pour exercer les fonctions d'adjoint administratif territorial de 2^e classe afin de palier au départ d'un Adjoint Administratif Territorial de 2^e classe pour une durée hebdomadaire d'emploi de 28 heures à compter du 25 mars 2013.*
- *Autorise Monsieur le Maire à effectuer les formalités administratives nécessaires, à signer toutes pièces correspondantes pour le recrutement de cet agent*

Questions diverses

a) Frelons asiatiques

Face à la recrudescence des frelons asiatiques et à la menace qu'ils représentent pour les abeilles, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Palacin pour présenter le dispositif de pièges anti-frelons. Le devis sera présenté lors de la prochaine séance.

b) Prochaine séance le 27 mars 2013

LEVEE DE SEANCE